

Nouvel emprunt fédéral de conversion de fr. 250.000.000.-

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

né au *Conteur*) ; Jovet ; Francillon ; Philippe Ogay, auxquels étaient adjoints comme délégués de la Municipalité : MM. Chautemps ; Grand, colonel ; Jaques Vallotton.

Tels furent les débuts au nouveau théâtre de Lausanne. L'histoire des représentations dramatiques sur cette scène aurait, sans doute, quelque intérêt. Il y eut dans cette longue série, maintes variations et, comme on dit chez nous « des hauts et des bas » ; cependant la moyenne a été généralement bonne et en ces dernières années, les directeurs ont réellement pris peine à tenir le public lausannois au courant des nouveautés dramatiques et lyriques. *Véritas.*

Le point de vue de Bob. — Bob s'est obstiné, toute la matinée, à ne pas vouloir dire la première lettre de son alphabet, et on l'a foudroyé. Son père le trouve tout en pleurs. Il appelle l'enfant, le prend sur ses genoux et, lui demande :

— Mon petit Bob, pourquoi n'as-tu pas voulu dire « a » ?... Ce n'est pourtant pas difficile !
— C'est que, quand j'aurais dit « a », on me fera dire après toutes les autres lettres !



SOUVENIRS DES CAMPAGNES

DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL :

Je conservai mon grade de sous-lieutenant, que j'avais obtenu dans l'armée helvétique. Je faisais partie du bataillon Felber, et j'étais sous les ordres de mon frère, qui était capitaine depuis longtemps. Envoyés d'abord à Ancône, puis à Lorette, nous suivîmes ensuite les bords de l'Adriatique jusqu'à Barlette. Cette contrée m'a toujours laissé une impression agréable ; j'en ai peu trouvé dans mes courses lointaines qui ressemblât davantage aux rives de notre beau lac.

L'aisance paraissait y régner, et les villages nous offraient des logements passables. Me trouvant à l'avant-garde, je m'égarai, en m'éloignant de la grand-route, et cette imprudence faillit me coûter cher. Dévoré par la soif, je me désaltérai à un ruisseau qui coulait dans l'Adriatique, et, la nuit suivante, je fut pris d'une violente dysenterie. Obligé de suivre le bataillon, j'étais forcé de me servir des voitures à deux roues du pays, misérables véhicules traînés par des bœufs. Mes douleurs en étaient cruellement augmentées. J'arrivai ainsi à Barlette, où je fus embarqué avec d'autres malades, afin de diminuer ce qu'avait de pénible notre trajet par terre. Nous fûmes alors débarqués à Bari, où nous séjournâmes quelques jours avec le régiment. Le colonel me voulant beaucoup de bien, désigna mon logement chez le marquis de M..., où je trouvai la plus généreuse hospitalité. Logé dans une chambre très confortable, je fus admis à la table de famille, lorsqu'un incident des plus inattendus vint changer l'agréable existence que je menais. Le marquis de M... avait une fille charmante, qui avait été élevée au couvent. Peu de jours après mon arrivée, elle devait avoir une entrevue avec son fiancé, entrevue à laquelle le marquis m'engagea à assister. Je fus très flatté, je l'avoue, de cette marque de confiance. J'étais jeune alors ! et l'impression que produisit sur moi Mlle de M... ne lui échappa point. Le fiancé était un vieillard morose, et ce mariage, arrangé au sortir du couvent, sans l'aveu de la jeune fille, ressemblait à ces tristes fiançailles qui sont un marché, plutôt que l'union de deux cœurs. Au bout de quelques jours, il s'établit entre la jolie fiancée et moi une innocente correspondance, représentée par des fleurs d'abord, puis par des billets brûlants d'amour, que nous cachions avec soin, tantôt dans nos serviettes, tantôt dans la corbeille à ouvrage dont se servait ma belle Napolitaine. Mais notre bonheur ne devait pas durer longtemps ; Mlle de M... fut vue par son frère, cachant un billet qui m'était destiné. Grande fut la fureur du jeune homme, qui me voyait déjà enlevant sa sœur, comme aurait pu le faire un paladin du seizième siècle. Je réfléchis un moment sur ce que j'avais à faire, lorsque

je rencontrais Mlle de M..., qui me dit, en passant rapidement : « Soyez sur vos gardes ! » Je compris que, dans un pays où la vengeance est aussi cruelle qu'expéditive, je ferais bien de me tenir sur le qui vive. Aussi pris-je mes précautions pour la nuit. J'avais avec moi un excellent chien d'arrêt : je le fis coucher au pied de mon lit, et je m'endormis sans trop d'inquiétude, lorsqu'à une heure avancée, mon chien se précipita tout à coup avec fureur contre la porte de la chambre. J'entendis distinctement un bruit de pas qui s'éloignait, et je compris alors pourquoi Mlle de M... m'avait averti. Le moment était venu de mettre un terme à une amourette qui pouvait finir par une tragédie ; aussi, dès le lendemain, je me rendis chez le colonel, à qui je confiai en partie ma mésaventure, et je quittai, non sans de vifs regrets, la maison hospitalière où j'avais passé de si doux moments. L'incident final me prouvait seulement qu'il fallait plus de prudence que je n'en avais eu, pour mener à bien l'aventure.

Quelques jours après, je quittai Bari pour me rendre à Naples. Nous étions chargés de recevoir la solde de l'armée ; nous traversâmes les Apennins, contrée chère aux brigands, qui y ont élu domicile. A l'entrée de presque tous les villages, nous trouvions des poteaux sur lesquels il y avait une grille renfermant la tête d'un bandit. A Naples, nous fîmes la connaissance du trésorier de l'armée, et nous passâmes huit jours fort agréablement dans cette belle capitale.

A notre retour, nous eûmes, à Ponte di Bovine, une alerte qui nous donna quelque inquiétude. Notre fourgon était dans une grande cour, mais il paraît que nos villageois, ainsi que quelques gens armés, brigands dans l'occasion, avaient senti l'odeur de l'argent, car la cour se remplit bientôt d'une foule d'individus aux allures les plus suspectes. Nous fîmes alors sortir notre fourgon de la cour ; nous établimes notre bivouac sur le chemin, bien décidés à défendre sérieusement notre trésor. Pour plus de sûreté, nous enfermâmes toute la meute suspecte dans la cour, dont nous avions verrouillé les portes. Pendant toute la nuit, nous fûmes sur le qui vive, et nous parvînmes ainsi à amener intact le dépôt qui nous avait été confié.

La route que nous parcourûmes de Naples à Barlette était assez bonne, mais les habitants nous parurent fort pauvres. En voici, du reste, une preuve. En passant dans le hameau d'Ariano, je n'oublierai jamais le repas qui nous fut servi ; nous vîmes arriver sur la table de magnifiques côtelettes, dont la grandeur phénoménale nous surprit. Nous demandâmes à l'hôte ce qu'il nous servait là ? Oh ! répondit-il, c'est un fin morceau, Messieurs, dont vous serez contents, je pense. — Qu'est-ce donc ?... — Un âne trépassé d'hier, et je vous défie de trouver quelque chose de meilleur dans tout le village. — Nous ne pûmes nous empêcher de rire à ce singulier aveu, et, comme nous étions de fort bonne humeur, nous fîmes honneur à feu l'âne, en gens qui avaient bon appétit. Le temps passait gaiement, on le voit, puisque, dans l'occasion, nous savions manger de l'âne sans nous plaindre.

Nous allions toucher au terme de notre voyage, car nous n'étions plus éloignés de Barlette que de quelques minutes, lorsque, à ma grande surprise, je reconnus mon frère cadet, qui venait à ma rencontre. Je ne comprenais pas comment cet enfant de 17 ans avait fait ce long voyage. Grand fut le bonheur de nous revoir ; — nous conversâmes longtemps sur le canton de Vaud qu'il venait de quitter. — Charles entra dans ma compagnie, de manière que nous nous trouvions trois frères dans la même compagnie, savoir : un capitaine, un sous-lieutenant et un soldat. Nous séjournâmes encore quelque temps dans ce dernier port, puis notre régiment se dirigea, par terre, sur Tarente. Nous traversâmes un grand nombre de localités de peu d'importance, pour nous arrêter à Massafra, qui n'est qu'à cinq lieues de Tarente.

Massafra est un assez grand village, possédant un couvent de religieuses. Entre soldats et jeunes nonnes, il y eut toujours une sympathie à laquelle nous ne pûmes pas échapper. Mon frère, ainsi que le capitaine W..., notre compatriote, échangèrent, à ce qu'il paraît, quelques œillades

avec les nonnes qui habitaient l'étage supérieur. L'affaire marcha vite, et un rendez-vous fut accordé. Par une belle nuit, une de ces belles de nuit d'Italie qui invitent à l'amour, une corde fut jetée d'une mansarde au bas du mur du couvent. Mon frère, il paraît, eut le sort de monter le premier. Il était arrivé sain et sauf sur le toit et son camarade le suivait de près, lorsque, au milieu de l'ascension, ô malheur ! la corde se rompt et le pauvre capitaine va rouler à terre. Mon frère, craignant une surprise, descendit lestement auprès de son malheureux ami, qu'il trouva sur le sol avec une jambe cassée. Les nonnes, très désappointées et fort inquiètes d'un accident qui pouvait gravement les compromettre, aidèrent de leurs vœux et de leurs prières la fin de cet épisode, qui, pour elles, aurait pu tourner au drame. *(A suivre).*

Nouvel emprunt fédéral de conversion de fr. 250.000.000.—

Dans le but de convertir partiellement ou de rembourser l'emprunt fédéral 5 1/2 % de 1922, de 300 millions de francs, venant à échéance le 1er septembre 1930, la Confédération a contracté un nouvel emprunt 4 1/2 % de 250 millions.

De ce moment, le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour des fonds spéciaux. Le solde de 225 millions a été pris ferme par les banques suisses qui l'offrent en souscription publique, du 26 février au 7 mars à midi, au cours de 98,90 %, augmenté du timbre fédéral sur les obligations s'élevant à 0,6 %.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de 225 millions, celles-ci seront soumises à une réduction proportionnelle. Les titres non absorbés par la conversion sont offerts en souscription publique contre espèces, au même cours.

La Confédération a remboursé l'année dernière l'emprunt 5 1/2 % de 30 millions de dollars contracté en Amérique en 1919 ; le 1er janvier 1931, elle remboursera les 19 millions de dollars formant le solde de son emprunt 8 %, de 25 millions de dollars, émis également en Amérique en 1920. Le Département fédéral des finances s'est déjà assuré, par ses propres moyens, les dollars nécessaires à ce remboursement.

Partout les hommes souffrent

de la grippe, des rhumes et des bronchites. A tous nous conseillons de prendre chaque jour quelques véritables Bourgeons de Sapin Etienne Huber, Lausanne. Les meilleurs, les plus efficaces.

Pêcheurs

ABSOLUMENT tout pour la pêche
MARCHANDISES FRAICHES constamment renouvelées

MAYOR

Grand-Pont

LE SPÉCIALISTE POUR

la CHASSE, le TIR, la PÊCHE à LAUSANNE

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

RADIO GÉNÉRALE

Denier & Co Ruelle St-François 3, LAUSANNE - Fond. 1920
Tél. 26.196 — Maison des Vaudots